

Marseille, le 16 AVR. 2024

La Présidente

Monsieur Jean-Marc PERRIN  
Conseiller Départemental des  
Bouches-du-Rhône  
Hôtel du Département  
52, avenue de Saint-Just  
13256 MARSEILLE CEDEX 20

Nos réf : CABINET-P0100000/2024-03-30026

Monsieur le Conseiller Départemental, Cher Jean-Marc,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier daté du 2 février dernier dans lequel vous me faites part de votre intérêt pour le développement d'un BHNS reliant le centre-ville d'Aix-en-Provence au pôle d'activité d'Aix-en-Provence et à la Duranne, et sollicitez ma position sur ce dossier.

Je tiens avant tout chose à vous remercier pour votre correspondance à laquelle j'ai été très sensible. Elle témoigne de votre engagement pour l'amélioration des mobilités sur votre canton, et du cadre de vie de ceux qui y résident.

Comme vous le soulignez très justement, les secteurs concernés par ce projet de Bus à Haut Niveau de Service sont particulièrement frappés par la congestion routière. Chaque matin et chaque soir, le réseau routier est saturé par les déplacements pendulaires, en particulier sur la RD9, seule voie structurante irrigant le secteur.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que soit inscrit ce projet essentiel pour la commune d'Aix-en-Provence au Plan de Mobilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence, adopté à l'unanimité en décembre 2021.

En effet, le Plan de Mobilité Métropolitain vise à développer les transports en commun, avec pour objectif de doubler leur fréquentation, en priorité les déplacements du quotidien des salariés et des étudiants.

Par ailleurs, le plan de mobilité prévoit que soit étudiée tout particulièrement l'accessibilité des zones d'activité pour tous les modes, afin d'apporter des réponses adaptées à chaque zone et chaque mode.

Pour ce faire, une analyse fine des provenances des salariés est réalisée, sur la base, à la fois de l'enquête mobilité certifiée CEREMA réalisée en 2019, des données des salariés des entreprises, des données de comptage routiers et enfin des données GPS de téléphone mobiles réalisées en 2023, qui constituent une source précieuse pour poser un diagnostic le plus proche de la réalité.

Ce dispositif nous a en particulier permis d'analyser les déplacements du Pôle d'Activité d'Aix-en-Provence.

Le PAAP et la Duranne représentent aujourd'hui 30 000 salariés et 10 000 habitants. Son évolution prévoit également 3 700 nouveaux emplois, 4 000 nouveaux habitants et 30 000 m<sup>2</sup> de commerces supplémentaires.



L'étude réalisée permet ainsi d'analyser près de 86 000 déplacements par jours dans les deux sens, toutes origines et tous motifs confondus : salariés, habitants et visiteurs, livraisons, dont les échanges intra-zone.

Elle met en particulier en évidence que 30% des personnes se rendant sur la zone proviennent de la commune d'Aix-en-Provence, et 18% du centre-ville.

Ce diagnostic met ainsi en évidence des volumes de déplacement conséquents et confirme l'opportunité de mise en œuvre d'un transport à Haut Niveau de Service depuis le centre-ville d'Aix-en-Provence.

Aussi, des études exploratoires en lien avec le CEREMA, puis plus approfondies, ont été réalisées ces deux dernières années : elles portent sur la réalisation d'un Bus à Haut Niveau de Service qui emprunterait une voie dédiée qui pourrait être aménagée le long de la voie ferroviaire de la ligne Aix-Rognac, sur l'emprise foncière de la SNCF, accompagné d'une piste cyclable bidirectionnelle.

Ce projet s'adosserait à l'infrastructure ferroviaire en place sans pour autant empêcher l'exploitation de la ligne actuellement utilisée pour du transport de fret. Il n'obèrerait pas non plus une éventuelle réouverture de la ligne au trafic voyageurs, souhaitée par beaucoup mais dont les conditions de réussite ne sont pas encore réunies.

Nous sommes à ce stade en attente d'une réponse de SNCF Réseau autorisant l'usage de cette bande foncière attenante à la voie ferroviaire.

Ce BHNS assurera également une desserte fine du PAAP et de la Duranne, avec une liaison vers le futur Pôle d'Echange Multimodal autoroutier des 3 pigeons, afin de mailler encore davantage les transports à haut niveau de service assurant leur desserte.

Vous le constatez, bien qu'il n'ait pas pu être inscrit au volet Mobilité du Plan « Marseille en Grand », en raison d'une maturité trop faible, ce projet de BHNS reliant le centre-ville d'Aix-en-Provence au pôle d'activité d'Aix-en-Provence et à la Duranne me tient particulièrement à cœur, tant il est important pour ce secteur et ceux qui y vivent.

A l'occasion de la récente réunion du Groupement d'Intérêt public (GIP) Aix Marseille Provence Mobilités, j'ai eu l'occasion de rappeler cet engagement, en proposant aux partenaires de la Métropole, et en particulier l'Etat, de prendre acte de ces études pour la réalisation du BHNS Aix-en-Provence, les Milles, la Duranne.

Si la présentation d'un calendrier apparaît à ce stade hasardeuse compte tenu des nombreuses incertitudes restant à lever, et notamment dans l'attente de la réponse de SNCF Réseau, ces études nous permettront dans les années à venir de proposer à l'Etat le financement de ce BHNS dans le cadre d'un éventuel nouveau volet du plan « Marseille en Grand ».

Je vous propose que ces études vous soient présentées par mes services métropolitains dans les semaines à venir afin de vous apporter toutes les informations nécessaires.

Je vous remercie une fois de plus pour votre appui décisif à ce projet, qui conforte ma détermination à le poursuivre.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Départemental, à l'expression de mes sentiments distingués.

  
Martine VASSAL  
*Je t'embrasse*